



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 201 - 13 mai 2012

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - L'anonymat en cas d'accouchement secret en danger par un nouveau recours en Non-constitutionnalité - Page 1
 - 2 - Harcèlement sexuel : rassemblements et dépôt de plaintes - Page 1
 - 3 - Lyon, une violente agression lesbophobe près de Lyon - LGBT Paris - Page 2
 - 4 - Conseil Constitutionnel : sa composition est-elle conforme à la Constitution ? - Yvette Roudy et Danielle Bousquet - Page 3
 - 5 - Les cyclones sont-ils machos ? ... et 5 questions que vous ne vous étiez jamais posées sur le changement climatique - Nicole Kiil-Nielsen - Députée européenne - Page 3
 - 6 - Mexique - Femmes et féministes contre la violence masculine, néolibérale et guerrière - Jules Falquet - 12 mai 2012 - Page 4
-

MOBILISATIONS

1 - L'anonymat en cas d'accouchement secret en danger par un nouveau recours en Non-constitutionnalité

Voir l'audience du 10 mai : <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/videos/2012/mai/affaire-n-2012-248-qpc.105672.html>

Décision rendue le 21 mai

2 - Harcèlement sexuel : rassemblements et dépôt de plaintes

Le Mans - info Marion

A l'appel des associations SOS Femmes accueil 72, Planning familial 72, Femmes Solidaires de la Sarthe et du Collectif féministe et antisexiste, une centaine de personnes se sont rassemblées lundi 7 mai devant le Palais des Congrès pour protester contre l'abrogation par le Conseil Constitutionnel de la loi sur le harcèlement sexuel. Le Conseil Constitutionnel, en annulant les affaires de harcèlement sexuel en cours de jugement donne un signal fort d'impunité pour les auteurs et montre encore une fois le mépris des institutions pour les droits des femmes. De nombreux médias locaux étaient présents.

Après le rappel des faits et l'information selon la quelle une plainte a été déposée à Paris par l'AVFT (Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail) et d'autres associations féministes, la décision a été prise d'aller porter plainte au commissariat du Mans. Un cortège s'est constitué pour se rendre au commissariat Coëffort où nous avons été reçues par M. Chaumard. Il nous a informé du fait qu'il continuera à enregistrer les plaintes pour harcèlement sexuel. Les associations ont ensuite déposé une main courante pour demander un dépôt de plainte auprès de la procureure contre le Conseil Constitutionnel. Un nouveau rassemblement aura lieu le

mardi 15 mai à 18h devant le palais de justice où une audience est requise auprès de la procureure pour enregistrer la plainte.

Valence - info MMF 26-07

La Marche Mondiale des Femmes 26.07, le collectif Égalité Femmes/Hommes de la ville de Valence et les Cafémunistes 26.07 se sont retrouvés le 12 mai au matin devant le commissariat principal de police de Valence afin de déposer plainte.

Suite à l'abrogation immédiate et totale de la loi sur le harcèlement sexuel, les victimes en très majorité des femmes ne sont plus protégées par la loi ce qui constitue pour nous un grave trouble à l'ordre public.

Nous considérons que le conseil constitutionnel est responsable pour toutes les victimes qui sont laissées sans recours judiciaires mais qu'il est aussi responsable des futurs agissements des harceleurs qui ont champ libre et totale impunité ! Nous nous insurgeons devant cette décision qui fait reculer les droits des femmes.

Le Conseil Constitutionnel pouvait assortir sa décision, comme il en a la faculté, d'un délai d'entrée en vigueur de l'abrogation jusqu'à une date permettant l'adoption d'une nouvelle loi.

Publier cette décision dans cette période d'élection où il va falloir attendre l'installation de la future assemblée est catastrophique pour toutes les victimes, toutes les affaires en cours sont abandonnées.

Nous soutenons les actions et propositions de l'AVFT Association contre les violences faites aux femmes au travail et demandons au conseil constitutionnel de laisser la loi existante même si imparfaite en vigueur jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi. Nous poursuivrons à leurs côtés ce combat nécessaire et plus qu'indispensable !

Chartes - Info MMF 28

Pour information, le 11 mai, la MMF28 et le Planning familial 28 sont allés porter plainte contre le Conseil constitutionnel au Commissariat de Chartres. Nous avons utilisé comme modèle la plainte déposée au commissariat de Ppolice à Paris.

TEXTES

3 - Lyon, une violente agression lesbophobe près de Lyon - LGBT Paris

Deux jeunes hommes de 17 et 19 ans ont insulté un couple de lesbiennes dans un bus, puis l'une d'elles a reçu des coups au ventre, pendant que sa compagne était ceinturée pour l'empêcher d'intervenir. Les jeunes femmes ont porté plainte et leurs agresseurs ont été arrêtés.

Cette nouvelle agression nous rappelle que, si la responsabilité des agresseurs reste entière, nos institutions ne prennent pas vraiment au sérieux la lutte contre l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie. De si jeunes hommes, s'ils avaient eu accès à des cours d'éducation et de prévention pour les sensibiliser au respect des différences, ne seraient peut-être jamais passés à l'acte.

Lors du quinquennat qui s'achève, quelques mesures ont été prises dans ce sens, et l'on retient en particulier une circulaire promouvant la lutte contre l'homophobie assortie d'une campagne de prévention affichée dans les établissements scolaires. Mais, c'est amplement insuffisant, d'autant plus que la polémique au sujet de la diffusion du court métrage d'animation « Le baiser de la lune », autant que le bras de fer exercé par des députés de l'UMP comme des associations familialistes et à caractère religieux pour tenter d'obtenir le retrait du chapitre sur l'identité sexuelle dans les manuels de SVT, ont marqué les esprits et peuvent encourager des personnes à exprimer leur rejet de l'homosexualité.

Le Centre LGBT Paris-IdF adresse son soutien aux deux jeunes femmes victimes de cette agression lesbophobe, conjugaison de l'homophobie et du sexisme, et attend du prochain

gouvernement qu'il s'engage avec efficacité dans la lutte contre le sexisme et les LGBTphobies, afin que nous puissions mieux vivre ensemble.

4 - Conseil Constitutionnel : sa composition est-elle conforme à la Constitution ? - Yvette Roudy et Danielle Bousquet

Le 4 mai dernier, le Conseil Constitutionnel a déclaré non conforme la loi sur le harcèlement sexuel et l'a immédiatement abrogée, laissant aujourd'hui les faits de harcèlement sexuel impunis.

L'Assemblée des Femmes constate que cette décision est manifestement contraire aux droits des femmes, et aux aspirations de notre société moderne. Elle demande à ce qu'une nouvelle loi soit adoptée en urgence prenant en compte la définition issue du droit communautaire.

Hier la loi sur l'inceste était abrogée, aujourd'hui la loi sur le harcèlement sexuel, et peut-être même demain la loi sur l'accouchement sous X1? L'Assemblée des Femmes s'étonne de la constance avec laquelle ce corps de "sages" semble viser avec détermination la liberté des femmes à disposer de leur corps.

Enfin, l'Assemblée des Femmes ne peut s'empêcher de s'interroger sur sa composition à 82 % masculine. Cette composition mériterait qu'une question prioritaire de constitutionnalité soit déposée au motif de non conformité constitutionnelle en matière de parité.

L'Assemblée des Femmes demande au nouveau Président de la République de confirmer sa volonté à faire appliquer le principe de la parité dans les grandes instances de la République, notamment le Conseil Constitutionnel. Ce seront donc trois femmes qui devront être nommées au prochain renouvellement en 2013.

5 - Les cyclones sont-ils machos ? ... et 5 questions que vous ne vous étiez jamais posées sur le changement climatique - Nicole Kiil-Nielsen - Députée européenne

1. Les cyclones sont-ils machos ? : Oui. Les cyclones, inondations, tremblements de terre, etc, ne touchent pas les hommes et les femmes de la même façon : les femmes ont jusqu'à 14 fois plus de risque de mourir lors d'une catastrophe naturelle. L'une des premières études qui a permis d'établir cette inégalité a été réalisée suite au tsunami de 2004 en Asie, par l'association Oxfam. Pour la première fois, on découvre qu'une catastrophe naturelle fait beaucoup plus de victimes chez les femmes que chez les hommes. Et ça ne s'arrête pas aux portes de l'Europe : lors de la canicule en 2003, 70 % des victimes étaient des femmes.

Les raisons de cette différence se résument à un problème d'égalité : souvent, les femmes sont dans une situation économique plus précaire, elles n'ont donc pas les moyens ou le droit (interdiction de quitter la maison seule) de fuir ou de s'adapter. La différence se joue aussi sur l'accès à l'information : pour se préparer à réagir à une catastrophe, il faut savoir ce qui peut se passer et comment y réagir. A l'inverse, lorsque les femmes sont mises en responsabilité, on obtient des résultats satisfaisants sur les deux fronts : la ville de La Masica au Honduras, grâce à un système d'alerte et de gestion des catastrophes qui incluait les questions de genre, a été la seule à n'enregistrer aucun décès pendant et après l'ouragan Mitch en 1998.

2. Est-ce qu'une innovation technique va nous sauver à la dernière minute ? : Si l'on ne peut pas prédire l'avenir, on peut en tous cas s'y préparer. Et d'après les sondages, les femmes et les hommes n'ont pas du tout la même vision des solutions à apporter au changement climatique. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à croire en une solution « miracle » que la technologie pourrait apporter, tandis que les femmes sont prêtes à agir dès maintenant en changeant en profondeur les comportements et les habitudes pour diminuer leur empreinte écologique. Les femmes prennent également le risque climatique plus au sérieux que les hommes. (étude menée dans le cadre du projet LIFE en Allemagne). Il y a donc une double opportunité : renforcer la présence des femmes dans les métiers techniques et scientifiques, pour participer à construire ces solutions, mais aussi promouvoir l'adoption d'un modèle de consommation viable.

3. *Depuis la nuit des temps, ce sont les hommes qui ramènent la nourriture et les femmes qui cuisinent non ?* : En fait non. Les femmes sont responsables de 80 % de l'agriculture en Afrique par exemple, et elles sont également responsables de la collecte de l'eau et des combustibles pour préparer la nourriture. Malgré ces responsabilités, elles sont les dernières à se nourrir dans le foyer, ce qui les expose plus souvent à la malnutrition et aux carences. En dépit de ce rôle clé joué sur le plan agricole, elles n'ont en plus pas accès à la propriété des terres (les femmes possèdent moins de 1 % des ressources mondiales).

Quel est le rapport avec le changement climatique ? Les impacts du changement climatique sont déjà très concrets pour de nombreuses femmes, qui doivent adapter la recherche de ressources et les cultures aux contraintes climatiques. Ecouter l'expérience de ces femmes, qui sont souvent coupées du monde politique où les décisions sont prises, permet de mettre en place des projets climatiques qui respectent l'environnement et l'humain.

4. *Si on résout le problème du changement climatique, on sauve tout le monde en même temps ?* : Il n'y a pas une solution unique au changement climatique, mais les choix politiques qui seront faits pour s'attaquer au problème sont déterminants, et ne sont pas du tout équivalents. Puisque les effets du changement climatiques ne sont pas les mêmes selon les personnes concernées, il est essentiel d'adapter au maximum les solutions en fonction de la vulnérabilité des personnes touchées. Si l'on ne prend pas en compte les propositions et la situation particulière des individus, notamment les femmes, ou les peuples indigènes, qui sont discriminés dans l'accès à la sphère politique, économique, aux ressources, on risque d'aggraver leur situation en voulant résoudre les problèmes environnementaux.

Nous disposons déjà de plusieurs exemples où ce lien entre les femmes et le changement climatique permet d'enclencher un cercle vertueux. En Inde, l'Université aux pieds nus propose des formations aux personnes défavorisées depuis 1972. Depuis l'année dernière, le projet d'électrification des villages par les panneaux solaires s'est concentré sur la formation de femmes de la caste des intouchables. Le projet propose d'électrifier des villages isolés, à condition qu'ils s'engagent à envoyer des femmes pour recevoir la formation d'ingénieure puis à leur donner les moyens d'exercer leur métier.

5. *Un kilo de CO2 émis par une femme = un kilo de CO2 émis par un homme ?* : Revoilà le problème classique du kilo de plume et du kilo de plomb. Un kilo de CO2 émis par un homme une femme a en effet le même impact sur la planète a priori. Mais l'empreinte carbone des femmes est largement inférieure à celle des hommes, en raison aussi des discriminations dont elles sont victimes. En France par exemple, d'après une étude de 2011, les hommes émettent 39,3 kg de CO2 par jour contre 32,3 pour les femmes (étude de l'INSEE). Cela se retrouve dans les autres pays européens où des études similaires ont été conduites, jusqu'à 22 % de consommation d'énergie en plus pour les hommes suédois, et 39% chez les Grecs.

6. *L'eau potable peut-elle apprendre à lire aux filles ?* : Oui. L'accès à l'eau potable et à des équipements sanitaires a un lien direct avec le taux de scolarisation des filles. L'équation au final est simple : plus les femmes et les jeunes filles ont accès facilement à l'eau potable, moins elles ont besoin de temps pour cette tâche qui leur est souvent exclusivement attribuée. Le temps libéré leur permet d'aller à l'école. Un exemple de bonne pratique : au Maroc, la Banque Mondiale a monté un projet dans 6 provinces rurales d'assainissement et d'accès à l'eau potable, et le taux de scolarisation des filles a augmenté de 20% sur 4 ans

INTERNATIONAL

6 - Mexique - Femmes et féministes contre la violence masculine, néolibérale et guerrière - Jules Falquet - 12 mai 2012

Les 7 et 8 mars 2012, a eu lieu au Chiapas la première pré-audience du Chapitre mexicain du

Tribunal permanent des peuples (TPP) [2] sur les féminicides et les violences masculines. Cette initiative remarquable d'un ensemble de femmes, de féministes et d'associations de la société civile vise à répondre au déferlement de violence qui s'est abattu sur le Mexique - déjà fortement malmené par les politiques d'ajustement structurel des années 80 puis l'Accord de libre-échange signé en 1994 avec les États-Unis et le Canada, et maintenant plongé dans un véritable bain de sang par la « guerre contre le narcotrafic » lancée en 2007 par le président Calderón.

Je reviendrai ici sur l'histoire économique et politique récente du Mexique, avant de montrer comment les femmes et les féministes sont parmi les premières à s'organiser pour dénoncer et mettre un terme au continuum de la violence patriarcale, raciste et capitaliste, qui prend désormais le visage d'une « violence narco-militaro-néolibérale ».

Le Mexique : un pays qui s'enfonce dans la narco-militarisation néolibérale contre-insurrectionnelle : Tout au long des années 80, puis avec l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et le Canada (TLC en espagnol) à partir de 1994, le Mexique a appliqué des politiques d'ajustement structurel qui ont détruit systématiquement l'économie rurale et les communautés indiennes du pays. Face aux multiples révoltes et luttes stimulées par l'apparition du mouvement zapatiste, le gouvernement a appliqué sans discontinuer une stratégie contre-insurrectionnelle de « guerre sale », créant dans la plupart des régions indiennes, des bases militaires d'occupation et des groupes paramilitaires. Les femmes indiennes sont les premières visées par la violence contre-révolutionnaire, comme le montrent trois cas particulièrement emblématiques et à ce jour impunis. D'abord, les trois jeunes Indiennes tzeltal, dont le viol à un barrage militaire à Altamirano, le 4 juin 1994, marque le début de la guerre sale. Ensuite, le massacre de 34 femmes et petites filles et 12 hommes indiennes par des paramilitaires à Acteal, le 22 décembre 1997. Les quatre femmes enceintes furent éventrées et leurs fœtus arrachés, aux cris de : « il faut en finir avec la graine ». Enfin en 2007, dans la sierra de Zongolica (Guerrero), le viol et l'assassinat par des militaires d'Ernestina Ascensión Rosario, Indienne nahua de 73 ans - ensuite présenté en dépit de toutes les évidences comme une mort naturelle.

Le nord du pays, région des grandes plantations agroindustrielles et des zones franches pour l'exportation, n'est pas épargné par la violence des années 90. Alors que les migrations nationales et centraméricaines vers les États-Unis vont croissant, passer la frontière coûte de plus en plus souvent la vie. Pour qui reste bloqué-e dans la ceinture maquiladora [usines d'assemblage], l'exploitation s'intensifie. À partir de 1993, à Ciudad Juarez, on commence à retrouver des cadavres de jeunes femmes horriblement torturées et violées, assassinées et jetées dans le désert, parfois dans des décharges, dans la plus totale impunité (Washington 2005) [3]. Peu à peu, des groupes de femmes, de mères notamment, s'organisent pour dénoncer l'inaction des pouvoirs publics et réclamer la justice, malgré les menaces et les assassinats qui commencent à les frapper elles aussi. Les expressions « féminicides », dérivée des travaux de Diana Russel (Radford & Russell 1992), puis « féminicides sexuels sériels » (Mónarez Fregoso 2011) apparaissent pour désigner ces assassinats. Le phénomène s'étend progressivement dans tout le pays, notamment dans le Chiapas où la lutte contre-révolutionnaire fait rage, et dans l'État de Mexico (Lagarde 2006, Olivera 2008). Depuis la Conférence sur « la Femme » organisée par l'ONU en 1995 à Pékin, le gouvernement mexicain, comme bien d'autres, paraît « tendre la main » aux femmes. D'abord, sur le plan des politiques publiques. Ainsi, le programme Progresá, lancé en 1997, se distingue par le fait que l'État remet directement aux femmes des familles pauvres une aide financière sonnante et trébuchante - extrêmement modeste (Magaña García 2009). En 2001, c'est soi-disant pour ne pas porter tort aux femmes indiennes que le gouvernement refuse de modifier la Constitution pour y inscrire le respect des « Us et coutumes indiennes », dont certaines seraient attentatoires aux droits des femmes [4]. Dans un autre ordre d'idées, en 2005, est votée en grande pompe une loi contre la violence faite aux femmes, qui crée un Système national contre la violence.

Las, dans la pratique réelle, en décembre 2006, le président Calderón, récemment élu, déclarait la

« guerre » au narcotrafic, lançant dans les rues l'armée et la marine, pour remplacer la police, impuissante et corrompue. Cinq ans après, le bilan est dramatique. La guerre a déjà fait 60 000 mort-es, entre présumé-es délinquant-es, sicaires, policier-es, soldat-es, marines et civil-es, dont de nombreuses personnes impliquées dans la défense des droits humains [5], et en particulier des femmes activistes [6]. Les cartels se sont multipliés et renforcés, notamment les Zetas, initialement un groupe d'élite de l'armée destiné à combattre le narcotrafic et qui désormais gangrène la police, l'armée, la justice et le monde politique (Proceso 2012). Chaque jour, les journaux montrent des cadavres ensanglantés, brûlés, décapités, pendus sous les ponts, tandis qu'une véritable culture « narco », incluant un nouveau culte à la Santa Muerte, se répand dans la société.

De fait, il existe au Mexique au moins 7 millions de jeunes entre 15 et 29 ans, baptisé-es « ni-ni », dont 38 % de femmes, qui n'ont accès ni au travail, ni aux études (OCDE 2011) [7]. Tenter de quitter le pays pour chercher un avenir ailleurs, c'est s'exposer sur le chemin à toutes sortes de violences, extorsion, viols, et peut-être bien la mort - le Mexique est pourtant le deuxième expulseur de main-d'œuvre au monde. S'engager dans le narcotrafic peut alors paraître une option plus raisonnable que le secteur informel, le mariage, le travail du sexe ou l'entrée dans la police ou l'armée. Dans tout le pays et surtout dans les campagnes, la misère s'est développée massivement, aggravée par les mesures néolibérales, frappant en premier lieu les femmes. Devant la chute libre des prix agricoles (fin du protectionnisme oblige), de plus en plus d'Indiennes en sont réduites à produire en série de l'artisanat à la pièce, chez elles, et à s'endetter pour acheter du sel et du sucre - quand elles ne sont pas obligées à partir chercher du travail au Nord, voire à vendre leurs filles [8].

Quant à la violence, selon une étude de l'Institut national des femmes, de l'Assemblée et de l'ONMujeres, 34 000 femmes ont été assassinées vraisemblablement pour le seul fait d'être femmes dans les 25 dernières années, tandis que 70 % des femmes rapportent avoir vécu une forme ou une autre de violence au cours de leur vie (Martínez 2004). Selon les Procuradurías de 18 États du pays, pour 1 728 femmes assassinées entre janvier 2009 et juin 2010, dont au moins 1 076 constituent des féminicides avérés, 40 cas seulement ont fait l'objet d'un jugement - sans que l'on sache s'il s'agit d'une condamnation [9]. En 2009, la Cour interaméricaine de droits humains (CIDH) émet une sentence historique, dite du « Campo algodonero », qui corrobore absolument la responsabilité de l'État mexicain dans les féminicides (Melgar 2011). Pourtant, le gouvernement n'a appliqué aucune des recommandations de la CIDH et l'impunité des violences contre les femmes est presque totale, accréditant l'idée d'une complicité gouvernementale dans la normalisation de la barbarie et une politique de pure simulation (Saucedo & Melgar 2011). Emblématique est le cas de Marisela Escobedo, assassinée d'une balle dans la tête le 12 décembre 2010 alors qu'elle protestait depuis deux semaines devant le palais du gouvernement de l'État de Chihuahua pour exiger la justice pour sa fille Ruby Marisol, elle-même assassinée en 2008 [10]. Jusqu'ici, la justice n'a pas levé le petit doigt pour châtier le moindre coupable.

Quand les femmes et les féministes reprennent l'initiative : Depuis mai 2011, autour du personnage de Javier Sicilia, un poète dont le fils a été assassiné, s'est amorcé un large mouvement social contre ce qu'il faut bien appeler une véritable guerre interne. Curieusement, il a fallu la mort d'un jeune homme et le deuil d'un père, pour que l'indignation « prenne », alors que la douleur des centaines de mères ayant perdu leur fille n'avait débouché que sur la stigmatisation des jeunes femmes comme des « putes » et des mères comme des « pauvres femmes au foyer explorées » - malgré le remarquable activisme de femmes de Ciudad Juárez (Mónarez Fregoso 2011) et du reste du pays [11].

C'est dans ce cadre qu'un ensemble d'activistes de différents horizons a obtenu l'ouverture d'un chapitre mexicain du Tribunal permanent des peuples. Entre 2012 et 2014, se tiendront donc un ensemble d'audiences sur 7 thèmes : féminicides, migration, environnement, mais et vie rurale,

travail, médias, guerre sale, violence et droits humains. Les femmes du Chiapas se sont saisies au vol du projet, organisant la toute première pré-audience, sur la question des violences contre les femmes. Il faut dire qu'elles ont derrière elles une longue histoire de mobilisation.

Les deux premiers groupes de femmes de San Cristóbal de Las Casas sont apparus en 1989 : le CIAM (Centro de Investigación y Acción para la Mujer [Centre de recherche et d'action pour la femme]), plus universitaire, et le COLEM (Colectivo Encuentro entre Mujeres [Collectif rencontre entre femmes]), ou Grupo de mujeres de San Cristóbal, créé précisément suite à une série de viols. Surgit ensuite en 1990 la Comal-Citlalmina, qui se revendique clairement féministe. Depuis, bien d'autres groupes se sont développés, notamment avec l'apparition du mouvement zapatiste, qui a stimulé l'organisation des femmes indiennes, comme toutes sortes d'initiatives unitaires entre femmes, féministes, Indiennes et métisses. Ainsi, en 1994, la Convención Estatal de Mujeres Chiapanecas [Convention étatique de femmes chiapanèques] rassemble la plupart des groupes. En 1999, 3000 femmes se réunissent pour une Rencontre contre la violence, l'impunité et la guerre, recevant plus de 300 dénonciations de violences diverses. Le 25 novembre 2001, se forme le MIM (Movimiento Independiente de Mujeres [Mouvement indépendant de femmes]), qui organise la formation de défenseuses populaires. En 2002, apparaît le Collectif féministe Mercedes Olivera. En 2003, se forme dans le sillage du MIM, le Centre pour les droits des femmes du Chiapas (CDMDH). Surgissent ensuite, entre autres, un chapitre chiapanèque de la Marche mondiale des femmes, ainsi qu'un groupe de lesbiennes-féministes, Les Brujas.

C'est principalement au CDMDH et au COLEM, respectivement représentés par deux féministes impliquées de très longue date dans les recherches et les luttes contre les violences et les féminicides, la sociologue Mercedes Olivera et l'avocate Marta Figueroa, que l'on doit l'organisation de la pré-audience de mars 2012 [12].

Pendant deux jours, dans le Théâtre de la ville, plus de deux cent femmes et quelques hommes ont écouté huit cas particulièrement marquants, regroupés autour de quatre axes : féminicides et contre-insurrection, violations de procédure, violence sexuelle et domestique, et enfin violence structurelle. Les femmes ont témoigné en tzeltal, en tzotzil et en espagnol, les unes à visage découvert, d'autres derrière un écran. Dénoncer les violences, sexuelles notamment, est toujours très difficile et douloureux. Ici, les femmes ont montré une double dose de courage, car beaucoup ont été menacées par leurs violeurs, les assassins qu'elles dénoncent, la police ou les militaires. La peur revenait comme un leitmotiv, tout comme l'arbitraire et l'impunité des hommes, des riches, des métis, des fonctionnaires publics, des juges, des forces armées, des gardiens de prison. En même temps se faisait jour une force nouvelle. Mettre en mots publiquement la violence et l'injustice, devant deux cent personnes, des avocates et des juges de conscience mexicaines, costaricaine, guatémaltèque, chilienne et française, c'est déjà un commencement de réparation, par l'affirmation et la reconnaissance que quelque chose d'anormal s'est passé, que l'on n'est pas seule et que l'on peut réagir. Confronter les situations a aussi permis à chacune de mieux cerner les logiques structurelles qui organisent ces violences, à première vue aussi intolérables que kafkaïennes.

De fait, la pré-audience a permis d'analyser les violences masculines contre les femmes - privées et publiques ; familiales, communautaires, militaires et étatiques ; environnementales et économiques - comme un tout, un continuum qui fait système et relie aussi les violences sexistes, racistes et de classe. J'ai montré ailleurs que la violence contre les femmes n'avait rien d'un accident lié à des pulsions sexuelles masculines innées, des frustrations ou des dysfonctionnements individuels. Au contraire, il s'agit d'un puissant moyen de contrôle social, organisé jusqu'en plus haut lieu par les politiques publiques et leurs omissions (Falquet 1997).

La pré-audience a permis de franchir un pas de plus dans l'analyse, en rejoignant les travaux les plus récents sur les féminicides et les analyses provenant de tout le continent (CLADEM 2007, Fregoso & Bejarano 2010, Sanford 2008). Partout, on constate l'existence de liens profonds entre : les violences exercées pendant les « conflits internes » (souvent ethnocidaires, ciblant tout

particulièrement les femmes indiennes et noires) et leur impunité jusque dans la « démocratisation » de post-guerre, la crise économique, politique, sociale et morale des périodes post-conflit, aggravée par l'ajustement structurel, le développement de techniques de contrôle social trompeusement nommées « de basse intensité » liées à la lutte contre le « terrorisme », le narcotrafic et la migration, et les violences contre les femmes, des plus quotidiennes aux plus « spectaculaires » - les féminicides et leur impunité ayant contribué à désensibiliser l'opinion publique et à mettre en évidence le délitement de l'État de droit (pour le Mexique : Melgar 2011).

Alors que dans d'autres régions du monde, les puissances occidentales qui imposent le néolibéralisme pratiquent la guerre ouverte d'occupation, la stratégie pour l'Amérique latine et les Caraïbes semble bien être de promouvoir la militarisation, paramilitarisation et narcomilitarisation (Olivera 2012). En d'autres termes, le continent fait lui aussi l'objet d'une guerre, mais d'une guerre qui ne dit pas vraiment son nom, essentiellement dirigée contre la population civile, pour briser sa résistance politique, l'obliger à travailler toujours plus sans protester et/ou à quitter les lieux. Vu sa position géostratégique, le Mexique a le douteux privilège d'être le « laboratoire » par excellence de cette stratégie.

Au premier regard, les principales victimes de cette nouvelle « narco-para-militarisation » semblent être des hommes, abattus par milliers. C'est faire peu de cas des mères, des sœurs et surtout des veuves qui restent avec des enfants à charge et des perspectives professionnelles et salariales déplorables, quand elles ne sont pas poursuivies par le stigmate social d'être présumées veuves de narcotrafiquants. Ainsi, ces assassinats « spectaculaires » et survisibilisés par les médias sensationnalistes ne doivent pas faire illusion : la violence imposée par/pour imposer la mondialisation néolibérale est essentiellement une violence masculine, raciste et classiste, qui, indirectement et directement, frappe principalement les femmes, surtout les plus appauvries et racisées.

Comme je l'ai montré ailleurs (Falquet 2008), ce sont les femmes qui constituent la force de travail la plus rentable et la plus exploitée de la mondialisation : leur travail aux champs, dans leurs maisons et celles d'autrui, dans leur pays et à l'étranger, dans les usines, sur les trottoirs. Leurs mains, leurs utérus, leurs vagins, leurs seins [13] sont devenues parmi les principales sources d'enrichissement pour autrui, tout autant que les graines qu'elles ont patiemment sélectionnées, la terre, les arbres, le sous-sol et l'eau qu'elles ont préservés, avec la sagesse et la persévérance des populations originaires et/ou rurales qui n'ont guère d'alternative (Shiva 1996). C'est donc contre elles que le continuum de la violence s'oriente prioritairement, afin de garantir une exploitation / extraction de plus-value maximale. C'est aussi parce que ce sont elles qui protestent avec le plus de courage, le dos au mur, et souvent avec le plus de lucidité - les analyses féministes de la mondialisation néolibérale qui englobent l'imbrication des rapports sociaux de sexe, de « race » et de classe, sont parmi les plus éclairantes. Elles montrent notamment comment des hommes à titre individuel, les États et les institutions internationales, financières notamment, organisent un réseau serré de connivences tacites et de complicités politico-juridiques pour garantir l'impunité du continuum des violences physiques, sexuelles et économiques, comme l'a révélé de manière éclatante le « cas » de Dominique Strauss Kahn (Falquet, 2012).

Aujourd'hui, dans un Mexique que les politiques néolibérales ont mis à feu et à sang, au-delà de la peur, des souffrances et de l'arbitraire, des femmes et des féministes relèvent la tête contre l'impunité et exigent plus que jamais la justice. Leur courage, leur détermination et leurs analyses arrivent à point nommé pour nous rappeler que la France aussi est bien placée parmi les pays où l'impunité des violences masculines s'étale au vu et au su de tout le monde. Tant que la France enverra des Strauss Kahn à la tête des institutions financières internationales ou comme spécialistes de l'économie, le continuum de la violence masculino-néolibérale aura des beaux jours devant lui. Comme en 1994 avec le soulèvement zapatiste, aujourd'hui encore, les Mexicaines nous montrent la voie : un autre monde est nécessaire, un autre monde est possible.

Notes

- [1] Franck Gaudichaud (coord.), *Amérique latine : émancipations en construction*, Paris, Syllepse, 2012.
- [2] Fondé en 1979 en Italie, le TPP est un organisme non-gouvernemental qui prolonge le Tribunal Russell sur le Vietnam (1966-1967) puis sur les dictatures latino-américaines (1974-19 latino-américaines (1974-1976). Il permet de rendre visible les violations massives des droits humains et des droits des peuples qui ne trouvent pas de réponse institutionnelle au plan national ni international. En effet, la Cour pénale internationale, créée en 2002, a exclu de ses compétences les crimes économiques - alors que ces derniers sont devenus l'une des principales causes de violation des droits humains depuis une vingtaine d'années.
- [3] Voir aussi DIAL 2820 - « MEXIQUE - Assassinats de femmes a Ciudad Juarez » - note DIAL.
- [4] Cela est exact, mais la violence raciste, sexiste et néolibérale exercée par le gouvernement et la société métisse depuis plus de 500 ans est au moins aussi grave (Falquet 2010).
- [5] Selon l'hebdomadaire Zeta, de Tijuana, repris par Proceso. Enrique Mendoza Hernández, « Cinco años de guerra, 60 mil muertos », Zeta, 10 décembre 2011, in : Proceso, n° 1832.
- [6] Notamment : Digna Ochoa, du Centre de promotion et de défense des droits humains, 2001 ; Teresa Bautista et Felicitas Martínez, jeunes Indiennes triqui animatrices d'une radio populaire, 2008 ; Josefina Reyes, mère de disparu, 2010 ; Bety Cariño, Indienne mixtèque, directrice du centre communautaire Cactus, 2010 ; Susana Chávez, défenseure des droits humains et auteure du slogan contre les féminicides « ni una muerta más », 2010 ; Marcela Yarce et Rocío González, journalistes indépendantes, 2011 ; Ali Cuevas, Ana Laura Suarez, Claudia González, Ernesta Asencia, Natalia Gaítan, Sabina Patricia, Tatiana Trujillo, Natalia Bribiesco, Esmeralda Herrera, Rubí Marisol Frayre, Laure Berenice, Tleriberta Castro. D'après Sarah Daniel, « Féminicides, crimes politiques ? », communication au débat « Le système patriarcal assassine les femmes, la résistance féministe s'organise », festival Latinodocs, Toulouse, 7 novembre 2011.
- [7] On verra aussi <http://justiceinmexico.org/2011/09/...> (site consulté le 11 mars 2012).
- [8] Témoignages TPP.
- [9] Selon l'Observatoire citoyen national des féminicides, cité dans : Ana Isabel Ramirez Guadarrama, « Buscando Justicia. Nos deben una vida libre de violencia ». Reportage. Document diffusé lors de la pré-audience du TPP. <http://cronicadesociales.org/2011/0...> (site consulté le 11 mars 2012).
- [10] L'assassin de Ruby Marisol Frayre Escobedo, son ancien compagnon, avait pourtant reconnu son crime, mais il avait été relâché « faute de preuves ».
- [11] On pourra consulter notamment les sites de plusieurs organisations : Casa Amiga (Mexico) - <http://www.casa-amiga.org/>, Nuestras Hijas de Regreso a Casa (Mexico) <http://www.mujeresdejuarez.org>
- [12] Font partie des groupes organisateurs : COLEM, Semilla del Sur, CDMCH, Jumaltik Equidad Sur, SERAPAZ, Ixim Antsetik Casa de la Mujer Palenque, avec la participation de la Brigada feminista por la autonomía, du collectif féministe Casa de apoyo a la mujer Antsetik.
- [13] Les fabricants de prothèses mammaires et les chirurgiens gagnent des fortunes en opérant des millions de femmes dans le monde, au total mépris de leur santé. Pour faire tourner l'industrie de la pornographie, les travailleuses dépensent tout leur salaire et risquent la mort sur le billard en tentant d'atteindre le « bonnet F ».
- (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) ; <http://www.alterinfos.org/spip.php?article5554>